

CONTRAT 5662
N/REF : 4/01/2026 1H27 C:000780 I:14826
V/REF : 01062.037

SDC '17 Quai de Bondy'
C/O REGIE CARRON
9, RUE GRENETTE
69299 LYON CEDEX 02

IMMEUBLE : LE 17 QUAI BONDY
17, QUAI DE BONDY
69005 LYON

Lyon, le

12 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ENSEMBLE DES COMMUNS

MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme A-L LARMIGNY

GESTION DES APPELS TELEPHONIQUES EN DEHORS DES HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA REGIE
REDEVANCE ANNUELLE PAR LOGEMENT 1,83 EUROS DU LOGEMENT

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Janvier de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P = P' (0,15 + 0,85 \frac{\text{ICHT-revTS1}}{\text{ICHT-revTS1}'})$$

P : Prix révisé H.T.
P' : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1' : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1 : dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/08/2025

Prix de base du contrat : 34,10

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 11/2008 Valeur : 100,0
Mois de l'indice de révision : 07/2025 Valeur : 145,0

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Prise en charge d'appels d'urgences	24H/24	27,24	27,24

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Redevance annuelle gestion d'appels	24H/24	19,98	19,98
TOTAL H.T.				47,22
T.V.A. a 20,00%				9,44
TOTAL T.T.C.En EURO				56,66

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.